

COLMAR Chômage partiel reconduit L'usine Timken à la diète

Les temps sont durs pour l'usine Timken de Colmar. Le fabricant américain de roulements a annoncé la reconduction du chômage partiel pour trois mois sur le site, et un projet d'investissement en Roumanie.

En pleines négociations annuelles (NAO), les syndicats de Timken sont sur le qui-vive en début d'année. Ils craignent une nouvelle réduction d'effectifs, et l'abandon progressif par le groupe de la production à Colmar. Le site abrite le siège de Timken Europe, auquel sont rattachées 700 personnes. Sur un marché automobile chahuté par la concurrence très vive, l'usine de Colmar (360 personnes) avait déjà dû réduire la voilure avec un plan de 97 suppressions d'emplois engagé en 2014 sur 4 ans. Confrontée à une forte baisse d'activité, avec la fin prévue de contrats gros volumes, le groupe

avait annoncé l'arrêt de la fabrication de roulements automobile à Colmar dans les prochaines années. L'usine, qui fait également des pièces pour les poids lourds et l'industrie, avait chômé au dernier trimestre 2015. Le dispositif a été reconduit sur les trois premiers mois de 2016. Colmar a dû revoir ses prévisions d'activité à la baisse en raison de la perte anticipée d'un marché, et d'un retard dans l'arrivée de nouvelles commandes. En six ans, sa production s'est effondrée, passant de 35 millions de pièces en 2008 à 11,8 millions en 2015. Pour 2016, le site devrait descendre à 10 millions. À cela s'ajoute l'annonce du projet d'une nouvelle usine de roulements en Roumanie, qui n'est pas encore sortie de terre, précise la direction. Pas de quoi rassurer l'intersyndicale (CFDT, CFTC, CFE-CGC, FO, UNSA) qui redoute une délocalisation d'une partie de la production colmarienne.

I.N.

KOCHERSBERG Artisanat Des entreprises inventives



L'Esprit Pain accueille ses clients dès le petit-déjeuner.
PHOTO DNA-CÉDRIC JOUBERT

La Chambre de métiers d'Alsace organisait hier matin la visite de trois entreprises à l'ouest de Strasbourg, en compagnie notamment du conseiller départemental Étienne Burger.

LA DÉLÉGATION CONDUITE par le vice-président de la Chambre Jean-Louis Freyd est allée de découvertes en découvertes. Chez Maitrallain Sàrl, dirigée par Antony Maitrallain à Furdenheim, on a pu découvrir les possibilités offertes par le plâtre. Ce compagnon du devoir, a entièrement construit voici quatre ans sa maison lui-même, hormis la charpente.

Il s'en sert de showroom pour montrer les savoir-faire de son entreprise créée en 2014 et toutes les possibilités du plâtre : décoration, escalier (en utilisant les mêmes techniques que dans les châteaux), cave à vins, les possibilités sont multiples. L'artisan travaille notamment sur d'importants chantiers de rénovation comme celui du palais de justice de Strasbourg ou l'église de Schillersdorf. Son chef-d'œuvre de compagnon du devoir est un extraordinaire Stradivarius en plâtre... L'artisan a « investi quelque 200 000 euros dans les machines » et regrette d'avoir « du mal à être suivi par le banquier ». Il affirme avoir « décroché une dizaine de chantiers grâce à sa présence à la Foire européenne » et indique un chiffre d'affaires 2015

de 230 000 euros dont 40 % dans la restauration de bâtiments. Il accueille actuellement un « aspirant compagnon du devoir », Gabriel Wermeister, qui poursuivra bientôt son voyage vers la Nouvelle-Zélande. Toujours à Furdenheim, André Freydt Créations est spécialisée dans le travail du verre et la confection d'objets et de mobilier. « Je travaille beaucoup pour des restaurateurs, indique André Freydt, notamment pour des pièces de vaisselle ou des luminaires ». L'absence de places de parking devant chez lui le désole. « J'ai perdu 40 % de chiffre », affirme-t-il. L'artisan vient de former une apprentie qu'il n'avait acceptée, dit-il, qu'à la condition qu'elle « envisage de prendre la suite ». Charlotte Soeder a obtenu en août son CAP (décoration sur verre) et remporté le titre de meilleure apprentie de France (en or) de sa catégorie. Esprit Pain, à Wimersheim, a été créée par Esther Becker, directrice régionale et commerciale des Moulins Soufflet (anciennement Grands moulins Becker à la Ganzau) et Julien Wessang, boulanger. Ils ont investi 470 000 euros et bénéficient de l'appui de M. Becker, ancien dirigeant des moulins. Depuis son ouverture, l'entreprise, qui a la chance d'avoir un vaste parking clients, a remporté trois médailles d'argent pour la meilleure galette feuilletée aux amandes du Bas-Rhin 2016, la meilleure tarte aux pommes alsacienne 2015 et la bague d'or 2015.

MICHÈLE HERZBERG

STRASBOURG Affaire Goodyear Rassemblement de la CGT

La CGT organise ce jeudi 4 février une journée de mobilisation « pour le respect et le développement des libertés syndicales ». Elle vise en particulier à « permettre aux travailleurs de notre pays de témoigner leur soutien aux huit syndicalistes de Goodyear, frappés par la répression anti-syndicale et une décision de

justice soumise à des intérêts de classe », explique l'Union départementale CGT du Bas-Rhin dans un communiqué. Le syndicat appelle à un rassemblement entre 11 h et 13 h sur la place Kléber à Strasbourg. Il proposera au public de signer une pétition en faveur de la relaxe des syndicalistes de Goodyear.

ENTRETIEN Pierre-René Lemas, directeur général du groupe Caisse des dépôts

« La caisse des territoires »

Pierre-René Lemas souhaite recentrer le groupe Caisse des dépôts sur les besoins des territoires et les attentes des entreprises.

Pendant deux jours, aujourd'hui et demain, vous sillonnez Acal, de Strasbourg à Châlons en passant par Nancy. Pour délivrer quel message ?

Pierre-René Lemas - Je débute un tour de France pour exposer les nouvelles formes de partenariat que la Caisse des dépôts propose aux collectivités, pour souligner que, plus que jamais, la Caisse sera la Caisse des dépôts des territoires, en financement, prêts, garanties, ingénierie financière. On ne peut pas tout certes, mais on est disponible pour nouer des partenariats en s'adaptant aux besoins des collectivités, pour venir en soutien aux entreprises, ETI et PME et au monde de l'enseignement supérieur et de la recherche. Je confirme d'ailleurs le maintien des implantations de la Caisse des dépôts dans les anciennes régions avec des directions déléguées à Nancy et Châlons.

« Nous pouvons aussi nous appuyer sur ce qui se pratique déjà en Alsace avec Alsace Capital »

- Qui venez-vous rencontrer ? Le président de la nouvelle région, ou le président de l'ARF ?
- D'abord le président de cette nouvelle grande région pour étudier avec lui quels sont les partenariats que nous pouvons envisager, sachant que la Caisse des dépôts, soit directement, soit via sa filiale Bpifrance est déjà présente en Alsace-Champagne-Ardenne-Lorraine. Et peut-être Philippe Richert pourra-t-il proposer aux autres régions de s'inspirer de nos par-



Pierre-René Lemas, directeur général du groupe Caisse des dépôts. PHOTO JEAN-MARC PETTINA_CDC

tenariats actuels et à venir.
- Concrètement, au terme d'un peu plus d'un an de fonctionnement, quel est le bilan de Bpifrance pour le Grand Est ?
- 7200 entreprises sont soutenues dans le Grand Est. Ce qui représente un financement à hauteur de 1,6 milliard d'euros. Soit sous forme de fonds propres (500 millions), de garanties (600 millions), soit en avances de trésorerie (900 millions). Bpifrance est

l'opérateur pour le CICE, ce qui représente 130 millions pour la région.
- Le président de la région souhaite aller plus loin avec des « fonds souverains » pour abonder les fonds propres des entreprises...
- Nous avons créé au niveau national un tel fonds d'investissement pour les entreprises qui rassemble la Caisse des dépôts, des investissements privés et différents fonds. Nous

pouvons aussi nous appuyer sur ce qui se pratique déjà en Alsace avec Alsace Capital (qui intervient aussi en Franche-Comté), en associant la Caisse des dépôts, la Région, des investisseurs nationaux et des banques régionales. Je pense que nous pourrions signer une convention globale Région, Caisse des dépôts et Bpifrance avant la fin de l'année.

- À quelle hauteur ?

- Rien n'est arrêté pour l'instant. Mais ce sera une convention globale sur la durée de la mandature.

- Les collectivités sont prises à la gorge en raison de la baisse brutale des dotations. Êtes-vous disposé à jouer un rôle d'amortisseur ?

- Nous aidons les collectivités à passer le cap des trois ans pendant lesquelles s'applique la baisse des dotations. L'an dernier, nous avons assuré à hauteur de 800 millions d'euros le préfinancement du fonds de compensation de la TVA (les collectivités récupèrent la TVA au terme d'un an voire deux ans).

- Que comptez-vous faire avec les collectivités du Grand Est en recherche de financement ?

- Nous allons signer une convention avec l'Eurométropole de Strasbourg, nous allons aider Nancy à passer au statut de métropole, confirmer notre engagement dans l'opération de rénovation « Nancy Grand Cœur ». Et nous allons proposer deux formes d'aide nouvelles, en faveur du logement social avec l'offre de prêts remboursable au bout de 20 ans à taux zéro pour les organismes HLM, et pour la réhabilitation thermique des bâtiments publics avec un prêt à taux zéro sur 20 ans. ■

PROPOS RECUEILLIS PAR PHILIPPE RIVET

DISTRIBUTION Réforme des collèges

La Librairie LDE s'implique

Spécialiste de la distribution de manuels scolaires, la société LDE, basée à Molsheim, lance un site dédié à la réforme des collèges.

SI LA RÉFORME DES COLLÈGES interroge légitimement la communauté enseignante, elle mobilise aussi d'autres acteurs. En témoigne le lancement aujourd'hui par la Librairie LDE du site d'information www.reforme-des-colleges-2016.fr.

Il ne s'agit pas d'un site marchand mais d'un « support d'information pour les gestionnaires, professeurs, documentalistes et chefs d'établissement », précise l'entreprise de Molsheim. Beaucoup d'informations seront disponibles ainsi que des outils de gestion gratuits et un calendrier des dates clés de la réforme.

« Nous savons que le manuel scolaire se trouve au croisement d'enjeux importants pour les collèges dans le cadre de la réforme 2016. Responsables et passionnés par notre métier, nous nous engageons depuis notre création pour aider l'école à avancer : fonctionner en équipe de façon harmonieuse, maîtriser la transition numérique, respecter ses acteurs et la pla-

nète et, bien sûr, développer une qualité d'apprentissage qui se ressent », explique le directeur de la Librairie LDE Frédéric Fritsch.

Fondée en 1997, la Librairie LDE emploie 35 personnes et réalise 20 millions d'euros de chiffre d'affaires dans le livre scolaire. Elle distribue 1 million de manuels dans des milliers d'établissements, réalisant chaque année avant la rentrée un tour de force logistique puisque 700 000 ouvrages sont triés et assemblés en collections dans la dernière décade du mois d'août...

Autant dire que LDE n'en est pas à sa première réforme dans l'Éducation nationale, qu'il s'agisse des programmes ou de l'organisation de l'enseignement.

« Ce qui est nouveau avec cette réforme, c'est le big bang. Toutes les matières et tous les niveaux changent en même. Les éditeurs ont peu de temps pour terminer leurs manuels et les profs seront sous pression pour les choisir. Certains manuels ne seront pas disponibles, les éditeurs vont tirer court et réimprimeront au courant de l'été », explique M. Fritsch. Un des volets de la réforme est le déploiement du numérique avec des manuels dématériali-



Une des pages du nouveau site. DR

sés. LDE, qui a fait son cœur de métier avec des ouvrages physiques, y réfléchit depuis plusieurs années : « Les éditeurs sont prêts, cela fait des années qu'ils s'y préparent. Mais le déploiement dépend aussi des établissements, du choix des profs et de l'attitude des conseils départementaux ». L'aspect financier, en effet, n'est pas neutre, car contrairement à certaines idées préconçues, le manuel numérique est

plus cher : « Il contient beaucoup plus d'illustrations, des infographies animées, sans parler de l'achat des tablettes et leur maintenance », énumère Frédéric Fritsch. Si la transition numérique est en effet engagée, le manuel scolaire a encore toute sa place et, par conséquent les professeurs continuent à jouer un rôle déterminant par le choix dont ils ont la responsabilité. ■

ANTOINE LATHAM